



COMMUNE  
de  
ROMANEL-SUR-LAUSANNE

## PREAVIS MUNICIPAL

No 18 / 2012

au Conseil communal

\* \* \*

**Achat d'un transporteur (renouvellement)  
pour le Service de Voirie et Parcs et  
Promenades**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

### 1. INTRODUCTION

Décidés à garantir la qualité de nos services publics communaux, nous avons l'avantage de vous soumettre ce dossier et de vous demander votre aval pour sa concrétisation.

### 2. PREAMBULE

En préambule, nous vous rappelons la liste non exhaustive des charges de base du Service général, soit celui de la Voirie et des Parcs et Jardins de la Commune de Romanel s/Lausanne.

- ⇒ Entretien des parcs et jardins;
- ⇒ Entretien de la zone sportive des Marais;
- ⇒ Entretien de la zone de Prazqueron et du lac "Buya Tsa";
- ⇒ Entretien du terrain des Esserpys avec la collaboration du Service de la Voirie;
- ⇒ Déneigement;
- ⇒ Transport des gazons à la déchetterie du chemin du Stand;
- ⇒ Divers travaux au gré des demandes d'autres dicastères;
- ⇒ Mise à disposition du Service des Services Industriels de Romanel s/L. en cas de besoin.

La Municipalité, suivant une politique logique de renouvellement, a porté au plan des investissements, dans le "Budget 2012", la somme de **CHF 300'000.--**. Ce préavis prévoit le remplacement du transporteur actuel " Linder ".

Les raisons de cette proposition de changement sont :

- Une expertise prochaine, prévue en automne 2012, qui entraînerait de grands frais, tant mécaniques que sur la carrosserie (voir annexe) ; première mise en circulation, le 5 décembre 2000.
- Le véhicule actuel a 12 ans et accuse plus de 60'000 km (5'500 heures) au compteur, ce qui est important pour ce genre d'engin.
- L'utilisation de ce véhicule pour les transports et le service d'hiver est absolument nécessaire pour la bonne marche du Service de Voirie ; il est utile de rappeler que l'hiver, il est combiné avec la saleuse et la lame pour ouvrir nos routes.

### **3. PROPOSITION D'ACHAT**

Nous vous présentons ce préavis afin de pouvoir procéder au remplacement de ce véhicule.

### **4. OFFRES**

Pour vous présenter ce préavis, plusieurs offres ont été demandées ; des prospectus détaillés seront remis aux membres de la Commission technique ; le choix retenu a été fait sur les critères suivants, principalement en fonction du prix et sur certains aspects techniques. Les quatre sociétés qui nous ont proposé une offre sont:

Société	Type	Puissance	Offre brute sans reprise TTC	Offre avec reprise TTC
Rapid Technic AG	Unitrac 102	102 CV	CHF 211'000.--	CHF 163'000.--
ASH Aebi Schmidt Schweiz AG	VT 450	98 CV	CHF 211'360.--	*
Agromont AG Réform	Reform multi T9	98 CV	CHF 201'350.--	CHF 159'500.--
VMeili SA	VM 7000 H45	155 CV	CHF 208'270.--	CHF 179'840.--

\* Reprise possible, discutée seulement lors de la commande

Les trois premières sociétés nous proposent des véhicules de type agricoles adaptés pour des travaux de voirie. La dernière nous propose un véhicule conçu pour des travaux de voirie. Après avoir pu procéder à des essais avec les quatre engins proposés, le choix s'est porté sur le véhicule de la société "VMeili" SA ; plus puissant, il est parfaitement adapté aux travaux de voirie. C'est aussi le seul transporteur dont la cabine a trois places.

### **5. CARACTERISTIQUES DU VEHICULE " VMEILI"**

Le transporteur et ses accessoires :

Type VM 7000 H45 Hacken

Véhicule à 4 roues motrices modèle EUR05, largeur 1,78 m., 155CV, charge utile 3,5t.

Equipé de :

- Moteur Euro-5 avec un filtre à particules intégré départ usine + OBD
- Système de changement rapide de benne avec crochet
- Le châssis est entièrement zingué
- Accouplement rapide à l'arrière du châssis
- Plaque frontale VSS-B avec crochet intégré
- L'entraînement 4x4 enclenchable
- Avec suspension double graduée pour une meilleure tenue de route et un grand confort
- Lubrification centrale
- Cabine basculante à 3 places
- 4 prises hydrauliques frontales (p. ex. pour commande lame à neige)
- Joy-Stick pour les mouvements hydrauliques et fonction d'avancement
- Marche rampante
- 1 siège chauffeur confortable pneumatique et 1 banquette à 2 places
- Une grande caisse à outils sous la banquette
- Glace frontale panoramique teintée et chauffée électriquement
- Dégivreurs réglables sur les vitres latérales et les pieds
- Toit ouvrant
- 2 pares-soleil
- Girophare orange, système "Halogen", démontable
- Feu de recul
- Outillage
- Direction quatre roues (VM 3500/7000) avec bloc de direction et interrupteur sur tableau de bord, retour des roues arrières en position centrale automatique
- Suspension hydraulique
- Roue de réserve VM 7000 17.5", Chaînes à neige VM 7000 131 NE
- Eclairage pour le service d'hiver
- Climatisation de la cabine
- Caméra de recul montée sur un aimant avec écran de contrôle dans la cabine
- Montage de la saleuse existante sur plateforme du véhicule porteur, compris l'installation de la télécommande (passe cloison incl.), réglage et essais de la saleuse.

Délai de livraison : à convenir

Livraison : franco sur place

Garantie: 12 mois ou 600 heures, selon premier cas, après la livraison du véhicule.

	<u>Prix</u>
Le transporteur et ses accessoires	CHF 208'270.--
Divers	<u>CHF 2'160.--</u>
Total	CHF 210'430.--
Reprise du Linder	. / . CHF 28'430.--
<b>Total Net TTC</b>	<b><u>CHF 182'000.--</u></b> =====

## **6. FINANCEMENT**

Cette dépense est prévue à raison de **CHF. 300'000.--** dans les comptes d'investissements du Budget 2012.

La Municipalité propose le financement par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles.

L'amortissement sera effectué sur une période maximum de 10 ans.

## **7. CONCLUSIONS**

En conclusion, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-sur-LAUSANNE**

- vu le préavis municipal No 18 / 2012 adopté en séance du 3 septembre 2012;
- ouï le rapport de la Commission technique;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- vu que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

### **d é c i d e**

- 1) d'accepter le préavis tel que présenté;
- 2) d'accorder le crédit de **CHF 182'000.--**, représentant le montant total de l'achat;
- 3) de financer cette dépense par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles;
- 4) d'amortir cette dépense sur une durée maximum de **10 ans**.

**La Municipalité**

Annexe : photos du transporteur actuel « Linder »

Municipal responsable : Denis Favre

Municipal des finances : Edgar Schiesser, syndic

Romanel s/Lausanne, le 3 septembre 2012 - DF/kz

Annexe au préavis 18/2012

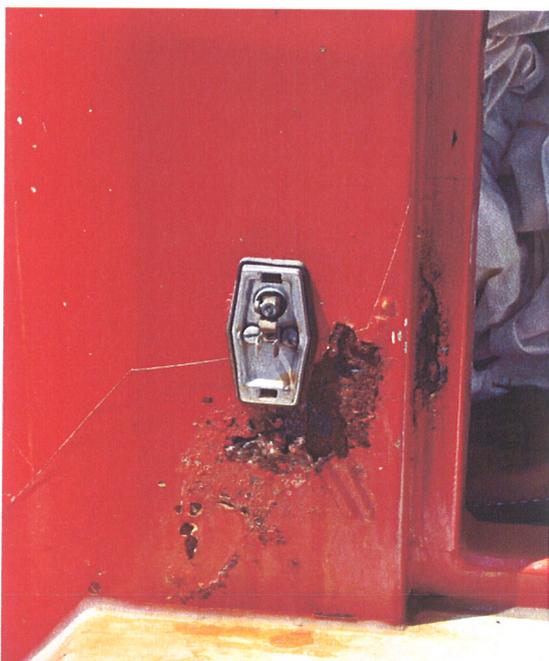
Quelques photographies sur l'état du véhicule



Carrosserie cabine (sous les sièges)



Carrosserie cabine extérieure



Carrosserie cabine extérieure



Châssis



Réservoir